



PROCES-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice 15	L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jérôme GUIHÉRY, maire intérim.
Conseillers présents 14	
Quorum 8	
Affiché le : 19/11/2022	

Présents : Mesdames GOUGEON Sandrine, BEAUDOIN Fabienne, BEAUDET Julie, HAMOND Gaëlle, PROVOST Audrey
Messieurs BOUDONNET Fabrice, BROCHARD Bernard, CAILLEAU Ludovic, FROMENTIN Jérôme, GUIHÉRY Jérôme, LELIEVRE Jean-Pierre, POULEYN Gilbert, SZCZESNY Ludovic, THOMAS Alain

Absents excusés : LE GOFF Patrick donnant pouvoir de vote à Jean-Pierre LELIEVRE

Secrétaire de séance : Julie BEAUDET

ORDRE DU JOUR

- 1- ELECTION DU MAIRE
- 2- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- 3- ELECTION DES ADJOINTS

1- Election du maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-7

Conformément aux dispositions du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 et des articles L.2121-7 et L. 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner BEAUDET Julie pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 13

- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. LELIEVRE Jean-Pierre, 13 voix

M. LELIEVRE Jean-Pierre, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

2- Détermination du nombre d'adjoints

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints,

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après délibération et vote à main levée à la majorité, **d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire**

3- Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-7-1,

M. le maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

→ **Election du premier adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 2

-suffrages exprimés : 13

- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme BEAUDET Julie : treize voix (13)

Mme BEAUDET Julie, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée première adjointe au maire (premier tour).

→ **Election du deuxième adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 1

-suffrages exprimés : 14

- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. POULEYN Gilbert : treize voix (13)
- M. BROCHARD Bernard : une voix, (1)

M. POULEYN Gilbert, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire (premier tour)

→ Election du troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme PROVOST Audrey : douze voix, (12)
- M. BROCHARD Bernard : deux voix, (2)

Mme PROVOST Audrey, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième adjointe au maire (premier tour)

Les membres présents ont signé ainsi que le maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance,

Julie BEAUDET

Le Maire,

Jean-Pierre LELIEVRE